

Tableau 1

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

La Financière Responsable - 9695002LS2XZA1T4CW47

résumé

Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de La Financière Responsable : LFR Euro Développement Durable ISR (EDD), LFR Actions Solidaires ISR (AS) et LFR Inclusion Responsable ISR (LIR).
 La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du **1er janvier au 31 décembre 2024**.
 Pour plus d'informations sur les informations en matière de durabilité, il convient de consulter le document disponible via le lien ci-après : <https://www.la-financiere-responsable.fr/wp-content/uploads/Publication-dinformations-en-matiere-de-durabilite-SFDR-10-LFR-EDD-AS-et-LIR.pdf>
 Toutes les données financières nécessaires aux calculs sont issues de FactSet.

Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés

INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT (Tableau 1)

Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité	Éléments de mesure	Source(s)	Incidences 2024	Taux de couverture 2024 (%AuM)	Incidences 2023	Incidences 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante	
1. Emissions de GES	Emissions de GES de niveau 1 (en tonnes d'équivalents CO2)	Données publiées par les entreprises	1 956,9	100,0%	2 351,7	4 378,6	La diminution s'explique par les avancées réalisées par plusieurs entreprises des portefeuilles LFR en matière d'émissions sur les scopes 1 et 2		
	Emissions de GES de niveau 2 (en tonnes d'équivalents CO2)	Données publiées par les entreprises	1 218,6	100,0%	1 544,7	1 649,2	La diminution s'explique par les avancées réalisées par plusieurs entreprises des portefeuilles LFR en matière d'émissions sur les scopes 1 et 2		
	Emissions de GES de niveau 3 (en tonnes d'équivalents CO2)	Données publiées par les entreprises	65 186,9	100,0%	55 465,6	33 082,7	L'augmentation par rapport à 2023 s'explique notamment par l'élargissement du périmètre de calcul du scope 3 chez certaines entreprises (comme Carel Industries, Michelin ou encore Safran), qui incluent désormais des postes tels que l'utilisation des produits, souvent majoritaire dans les émissions de scope 3		
	Emissions totales de GES (en tonnes d'équivalent CO2)	Données publiées par les entreprises	68 362,5	100,0%	59 362,0	39 110,5	La hausse des émissions de scope 3 n'est pas compensée par la réduction observée sur les scopes 1 et 2		
	2. Empreinte carbone	Empreinte carbone (en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros investis)	Données publiées par les entreprises	523,9	100,0%	429,2	322,1	L'augmentation significative s'explique en grande partie par la forte progression des émissions de scope 3 sur un an	
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements (en tonnes d'équivalents CO2 par millions d'euros de chiffre d'affaires)	Données publiées par les entreprises	1 743,7	100,0%	1 353,8	707,4		Dans le cadre du label ISR, les fonds chez LFR s'engagent à avoir une intensité carbone (scopes 1 et 2 uniquement) plus faible que l'indice de référence	
Emissions de gaz à effet de serre	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles (en % de l'actif)	Données publiées par les entreprises	5,4%	96,3%	2,9%	3,6%	L'augmentation sur un an s'explique par l'intégration de Danieli au portefeuille le 23/10/2024. De plus, BNP Paribas, Crédit Agricole, Iberdrola et Vinci, sont quatre entreprises des portefeuilles LFR qui déclarent explicitement, dans leurs rapports annuels, exercer des activités liées au secteur des combustibles fossiles. Le taux de couverture n'atteint pas 100 %, en raison de l'absence d'informations explicites de la part de Biomérieux, Infineon Technologies, Lonza Siemens AG et Siemens Healthineers	
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelables, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelables, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie (en %)	Données publiées par les entreprises	42,0%	99,7%	51,5%	56,7%	De nombreux progrès ont été observés parmi les entreprises des portefeuilles LFR en matière de recours aux énergies renouvelables, tant dans leur consommation que dans leur production d'énergie. L'entreprise Danieli, intégrée au portefeuille au T4 2024, ne publie pas cet indicateur, ce qui explique l'absence d'un taux de couverture de 100%	

Indicateurs d'incidence négative sur la durabilité		Éléments de mesure	Source(s)	Incidences 2024	Taux de couverture 2024 (%AuM)	Incidences 2023	Incidences 2022	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	Données publiées par les entreprises	NACE code A: N/A NACE code B: N/A NACE code C: 1,27 NACE code D: 1,07 NACE code E: N/A NACE code F: 0,06 NACE code G: 0,02 NACE code H: 0,03 NACE code L: 0,22	100,0%	NACE code A: N/A NACE code B: N/A NACE code C: 1,00 NACE code D: 1,91 NACE code E: N/A NACE code F: 0,07 NACE code G: 0,02 NACE code H: 0,03 NACE code L: N/A	NACE code A: N/A NACE code B: N/A NACE code C: 0,36 NACE code D: 1,29 NACE code E: N/A NACE code F: 0,11 NACE code G: 0,02 NACE code H: 1,00 NACE code L: 3,02	N/A: non applicable car aucun investissement dans le secteur concerné	
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones (en % de l'actif)	Données publiées par les entreprises, données issues de Factset sinon	30,6%	81,5%	17,6%	18,7%	L'augmentation sur un an s'explique en partie par une amélioration du taux de couverture. Toutefois, des disparités persistent dans le reporting des entreprises sur ce sujet. En l'état, cet indicateur reste difficile à analyser et peu exploitable	
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejets dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	Données publiées par les entreprises	0,022	11,7%	0,017	0,016	L'évolution sur un an reste limitée. Le taux de couverture est très faible: ce qui rend cet indicateur difficilement analysable et peu exploitable	
Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	Données publiées par les entreprises	0,462	79,7%	0,714	0,561	Le taux de couverture est en baisse par rapport à l'an dernier, bien qu'il demeure satisfaisant. L'indicateur, pour sa part, a connu une amélioration	
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION									
Les questions sociales et de personnel	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales (en % de l'actif)	Données publiées par les entreprises, veille et suivi des controverses.	0,0%	100,0%	0,0%	0,1%		Selon la politique d'exclusion de LFR, sont notamment exclues des portefeuilles LFR les entreprises présentant des infractions avérées en matière sociale ou de droits de l'Homme
	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du pacte mondial des Nations Unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanismes de traitement des plaintes ou des différends permettant de remédier à de telles violations (en % de l'actif)	Données publiées par les entreprises	0,0%	98,0%	0,9%	4,7%	Les entreprises AstraZeneca et Lonza ne disposent pas de politique spécifique sur ce sujet, d'où l'absence d'un taux de couverture de 100% sur le fonds Euro Développement Durable	
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (en %)	Données publiées par les entreprises	7,5%	81,3%	6,0%	5,0%	Le taux de couverture est nettement supérieur à celui de 2023, les entreprises communiquant davantage sur ce sujet dans leurs rapports annuels	
	12. Ecart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé (avec utilisation de proxies)	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements (en %)	Données publiées par les entreprises; à défaut, données des filiales obligées de reporter cette donnée (UK, Suisse, ...); ou estimations lorsqu'elles sont possibles et pertinentes	1,7%	17,2%	6,6%	8,8%	le taux de couverture est assez faible, rendant l'indicateur difficilement analysable et peu exploitable	
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance Tous organes confondus	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	Données publiées par les entreprises	34,8%	100,0%	33,1%	31,9%		
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance Conseils d'administration		Données publiées par les entreprises	42,9%	100,0%	42,9%	40,7%		
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance Comités exécutifs	Données publiées par les entreprises	24,6%	97,6%	21,6%	20,8%	Les entreprises Carel Industries et ERG ne fournissent pas d'informations détaillées sur la composition de leur comité exécutif pour tous les fonds		
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées (en % de l'actif)	Données publiées par les entreprises	0,0%	82,1%	0,0%	0,0%	18 % des entreprises ne communiquent pas sur ce sujet, estimant que la nature de leur activité exclut toute exposition aux armes controversées, rendant, cette information non pertinente à déclarer		
AUTRES INDICATEURS RELATIFS AUX PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT (Tableau 2)									
Emissions	4. Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris (en % de l'actif)	Données publiées par les entreprises	4,5%	97,2%	9,2%	12,6%	La progression observée sur un an s'explique par la validation des objectifs de réduction des émissions par le SBTi pour plusieurs entreprises des portefeuilles LFR	
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION (Tableau 3)									
Questions sociales et de personnel	1. Investissements dans des entreprises sans politique de prévention des accidents de travail	Part d'investissement dans des sociétés sans politique de prévention des accidents de travail (en % de l'actif)	Données publiées par les entreprises	5,8%	94,7%	21,5%	10,1%	Un nombre croissant d'entreprises mentionne l'existence d'une politique de prévention des accidents ou la mise en place d'actions visant à en réduire la fréquence	

